

Lettre de l'abbé A. Rostand, supérieur du district des Etats-Unis, : neuvaine au St-Esprit du 8 au 16 mai 2012

Publié le 8 mai 2012
3 minutes

Chers amis et fidèles,

Beaucoup de rumeurs se répandent à propos des relations entre les autorités romaines et la Fraternité Saint-Pie X. A ce propos, je tiens à rappeler simplement le communiqué de la Maison Générale de la Fraternité du 18 avril 2012 :

Dans un courrier du 17 avril 2012, le Supérieur général de la Fraternité Saint-Pie X a répondu à la demande d'éclaircissement que lui avait faite, le 16 mars, le cardinal William Levada, au sujet du Préambule doctrinal remis le 14 septembre 2011. Comme l'indique **le communiqué de presse de la Commission pontificale Ecclesia Dei**, daté de ce jour, le texte de cette réponse « sera examiné par le Dicastère (Congrégation pour la Doctrine de la Foi) et soumis ensuite au jugement du Saint-Père ».

L'affaire se trouve entre les mains du Saint Père et nous attendons sa décision.

Rappelons-nous que c'est à notre Supérieur général, et à lui seul, qu'a été confiée selon les règles de l'Église et le vœu de **Mgr Lefebvre** la tâche délicate de gérer nos relations avec Rome. Aussi, est-il l'unique autorité compétente pour prendre les décisions prudentes pour notre Fraternité. En raison de sa fonction et de ses dix-huit années passées comme supérieur afin de conserver la foi et de rechercher le bien commun de l'Église, nous lui renouvelons notre entière confiance et notre respectueux dévouement en ces moments difficiles. Notre piété filiale envers lui, et envers le Souverain Pontife, nous invite à faire encore d'avantage qu'à l'accoutumée en ces circonstances extraordinaires : Nous voulons leur apporter le soutien de toutes nos prières.

Prier est en effet le plus important, et, en réalité, la seule chose que nous puissions faire actuellement. J'aimerais vous demander de redoubler d'efforts pour la Croisade du Rosaire qui se terminera le dimanche de la Pentecôte (27 mai 2012), en gardant à l'esprit les résultats marquants des précédentes croisades. Je souhaiterais également solliciter votre générosité en vous demandant d'offrir une neuvaine au Saint-Esprit.

L'intention de cette neuvaine sera de demander au Saint-Esprit qu'il donne les grâces de lumière et de force au Saint Père, **Benoît XVI**, et au Supérieur général de la Fraternité, Mgr Fellay.

La neuvaine consiste à réciter le *Veni Creator Spiritus* en ajoutant le *Souvenez-vous*, entre le 8 mai et le 16 mai, vigile de la fête de l'Ascension de Notre Seigneur.

J'autorise les prêtres à ajouter ces prières juste avant ou après leur messe quotidienne.

Prions pour que le Bon Dieu nous garde bien unis dans la Foi, dans un esprit de corps autour de notre Supérieur, afin de travailler plus que jamais à restaurer toute chose dans le Christ.

Dans le Cœur Immaculé de Marie,

Abbé Arnaud Rostand, supérieur du district des USA